

COMMISSION DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS DE L'OCEAN  
INDIEN

7ÈMES JEUX DE LA CJSOI

REGLEMENTS TECHNIQUES

VOLLEYBALL

Du 30 juillet au 6 AOUT 2010

## **1. DATE ET LIEU**

La compétition de Volley Ball des 7<sup>èmes</sup> Jeux de la CJSOI se déroulera à la Réunion du 30 juillet au 6 août 2010, au gymnase de Champ Fleuri salle S

## **2. EPREUVES**

La compétition comprendra des épreuves féminines.

## **3. REGLEMENTS GENERAUX**

### **3.1 Règles**

**3.1.1** La compétition de Volley Ball se déroulera conformément au Règlement de la Fédération Internationale de Volley Ball (FIVB). Tout cas non prévu par ces règlements sera résolu comme suit:

- 1. Les points litigieux d'ordre techniques seront tranchés par le Jury Technique Inter-Iles (J.T.I)*
- 2. Les points litigieux d'ordre général seront tranchés par le Conseil des Jeux de la C.J.S.O.I (Commission de la Jeunesse et des Sports de L'Océan Indien)*

### **3.1 Participation**

**3.2.1** La compétition est ouverte à tous les athlètes des pays membres nées en 93, 94, 95, 96.

**3.2.2** Chaque pays a le droit d'engager une équipe de filles, composée chacune de 12 joueuses.

### **3.3 Engagement**

#### **3.3.1 Engagement quantitatif**

Les engagements quantitatifs doivent parvenir au siège du Comité d'Organisation avant le **1<sup>er</sup> mars 2010** à minuit.

### **3.3.2 Engagement Nominatif Définitif**

Les engagements nominatifs définitifs des concurrents (12), des remplaçants éventuels et des officiels doivent parvenir au siège du Comité d'Organisation avant le **1<sup>er</sup> juin 2010** à minuit. Les remplaçants des concurrents défaillants seront ceux qui figurent sur le formulaire d'engagement nominatif définitif.

### **3.3.3 Confirmation définitive de participation**

Deux jours avant le début de la compétition, la participation effective de l'équipe doit être confirmée au Comité d'Organisation de la compétition de Volley Ball.

### **3.3.4 Annulation de participation**

L'annulation de participation à la compétition devra être faite quarante huit heures avant la date de la compétition.

## **4. ORGANISATION ET REGLEMENTS DE LA COMPETITION**

### **4.1 Organisation Technique**

Le Comité d'Organisation du Volley Ball nommé par la Ligue Réunionnaise de Volley Ball est responsable de l'organisation technique de la compétition.

### **4.2 Jury Technique Inter-Iles**

Le Jury Technique Inter-Iles (J.T.I) est présidé par le représentant du pays hôte.

Le J.T.I est composé d'un représentant de chaque pays participant (avec un représentant supplémentaire pour le pays organisateur).

### **4.3 Phase éliminatoire - 1/2 finales – finale 1/2 finales – finale.**

- a) équipes engagées (formule Ligue simple + classement 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> places + finale).
- b) équipes engagées (formule Ligue simple)
- c) équipes engagées (2 poules de 3 - 1/2 finales croisées + classement 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> places et finale).

#### **4.4 Discipline**

**4.4.1** Toute équipe qui refuse de continuer à jouer après le début d'un match est considérée comme l'ayant perdu par abandon.

Le résultat sera considéré 3 sets à 0 en faveur de l'équipe adverse.

**4.4.2** Toute équipe qui se retire volontairement après le début de la compétition sera éliminée du tournoi et les résultats des matches auxquels l'équipe a déjà participé seront annulés.

**4.4.3** Un joueur disqualifié par l'arbitre est automatiquement suspendu pour son prochain match. Au vu du rapport fait par le 1<sup>er</sup> arbitre, le J.T.I siégeant en jury d'appel statuera sur la participation ou non du joueur fautif pour les autres matches de son équipe.

Les cas de récidive entraînent automatiquement une exclusion définitive du tournoi.

#### **4.4 Réclamations**

Les réclamations seront formulées par écrit et adressées au J.T.I (siégeant en jury d'appel) au maximum une heure après la fin du match.

Le verdict sera rendu au plus tard 12 heures après la présentation de la réclamation.

### **5. EQUIPEMENT ET MATERIEL**

**5.1** Pour les entraînements, l'échauffement et la compétition, les équipements et matériels conformes aux règles de la F.I.V.B sont mis à la disposition des équipes par le Comité d'Organisation.

**5.2** Les ballons utilisés pour la compétition sont les MIKASA MVA 200 couleur.

#### **5.3 Hauteur du filet**

La hauteur du filet sera pour :

Les filles : 2m24

Les garçons : 2m35

## **6. REUNIONS TECHNIQUES**

- 6.1** Le J.T.I se réunira avant l'ouverture des Jeux pour la mise au point du déroulement de la compétition.
- 6.2** Avant la fin des jeux, cette commission se réunira pour l'homologation des résultats de matches.

## **7. CALENDRIER DES EPREUVES ET DES ENTRAINEMENTS.**

Un calendrier des épreuves et des entraînements sera édité et distribué aux pays participants.

## **8. PRIX**

Les prix suivants seront distribués aux compétiteurs:

- 1<sup>er</sup> prix : Médailles d'Or  
2eme prix : Médailles d'Argent  
3emes prix : Médailles de Bronze

Un diplôme sera remis à chaque participant.

# A N N E X E

## POULE DE 4

1 <sup>er</sup> Jour	1/4	et	2/3
2 <sup>e</sup> Jour	2/4	et	3/1
3 <sup>e</sup> Jour	4/3	et	1/2
4 <sup>e</sup> Jour	Classement $\frac{3}{4}$		
5 <sup>e</sup> Jour	Finale		

## POULE DE 5

1 <sup>er</sup> Jour	2/5	et	3/4
2 <sup>e</sup> Jour	4/2	et	5/1
3 <sup>e</sup> Jour	1/4	et	2/3
4 <sup>e</sup> Jour	3/1	et	4/5
5 <sup>e</sup> Jour	5/3	et	1/2

## POULE DE 3

	A	ET	B
1 <sup>er</sup> Jour			2/3
2 <sup>e</sup> Jour			3/1
3 <sup>e</sup> Jour			1/2
Classement			